



HAL
open science

La gouvernance des politiques sociales au prisme des espaces hybrides de la postmodernité

Thierry Berthet

► **To cite this version:**

Thierry Berthet. La gouvernance des politiques sociales au prisme des espaces hybrides de la postmodernité. Thierry Berthet, Olivier Costa, Rodolphe Gouin, Xabier Itçaina et Andy Smith (dir.). Les nouveaux espaces de la régulation politique, L'Harmattan, pp.173-201, 2008, Logiques politiques, 978-2-296-05668-8. halshs-00332874

HAL Id: halshs-00332874

<https://shs.hal.science/halshs-00332874v1>

Submitted on 22 Oct 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La gouvernance des politiques sociales au prisme des espaces hybrides de la postmodernité

Thierry Berthet

La science politique comme bien des disciplines des sciences sociales a subi l'effet d'un abandon progressif des macrothéories du social. À la fragmentation en sous-champs disciplinaires s'est ajoutée une atomisation des paradigmes. Avec l'obsolescence des grandes théories compréhensives (marxisme, systémisme, béhaviorisme, etc.), les sciences sociales, et singulièrement les sciences du politique, se sont recroquevillées sur des modèles à portée limitée, la différenciation et la spécialisation croissante des champs conduisant logiquement à ce que leur émergence se produise au sein de communautés épistémiques de plus en plus restreintes. Au nom de l'efficacité épistémologique, le débat théorique a changé de niveau. Dans le champ de l'analyse des politiques publiques, les modèles théoriques idéaux seraient des boîtes à outils où les concepts, affûtés au tour, seraient très pertinents au regard des réalités singulières pour lesquelles ils ont été construits. Cette métaphore de la boîte à outils et l'exigence d'efficacité qu'elle suggère soulignent la dimension instrumentale de la paradigmatique en vogue. De manière paradoxale, le rendement des concepts est évalué à la mesure de leur capacité à rendre compte des réalités empiriques observées : fidélité au réel plutôt qu'intelligibilité de celui-ci. Il devient dès lors délicat, si ce n'est impossible, d'opérer des montées en généralité depuis les observations empiriques conduites par le chercheur ou le spécialiste en analyse de l'action publique. Ce faisant, nous enfermons nos réflexions dans une spirale empiriste descendante qui voit dans une proximité croissante au réel observé le sens du travail de construction théorique. Le risque d'une telle démarche est de perdre de vue le travail de mise en cohérence du spécifique au général et d'abandonner l'objectif de mise en intelligibilité du réel. La dynamique actuelle de notre discipline pourrait ainsi tendre à l'enfermement et obérer la démarche nécessaire de construction du lien entre évolution de la société et de l'action publique, qui devient pourtant sans cesse plus nécessaire à mesure que les facteurs conditionnant l'action publique débordent les cadres territoriaux ou sectoriels classiques. Ceci est particulièrement vrai des travaux de recherche portant sur les politiques sociales. Pourtant l'analyse des politiques tarde à se doter d'outils permettant de questionner ou d'appréhender précisément cette relation.

Ce texte vise à proposer l'hypothèse selon laquelle les analyses de la postmodernité et de la modernité avancée peuvent fournir des perspectives d'enrichissement pour la science politique en établissant des cadres réflexifs permettant de réinscrire l'analyse des politiques dans des questionnements sociétaux. L'ambition n'est bien sûr pas ici de ressusciter les macrothéories du social comme fondement à la réflexion théorique, mais de rappeler qu'en plus de travailler à l'aiguillage de paradigmes méso ou microanalytiques, la recherche en science politique devrait s'intéresser à de nouvelles modalités d'articulation des niveaux d'analyse et réintégrer dans ses préoccupations les modes d'interface entre évolutions sociales et activité politique. Cette hypothèse théorique sera testée à travers l'interprétation d'une série d'observations empiriques conduites dans le champ des politiques sociales. La mise en cohérence de ces observations repose sur le désir de progresser dans la compréhension de la gouvernance des politiques sociales et des recompositions qu'elle signale dans la conduite de l'action publique. Ce texte est construit en trois temps. Un bref retour sur les théories postmodernes, général et synthétique, s'impose dans un contexte de relative méconnaissance de leurs principales propositions. Une seconde partie vise à entrer plus directement dans les constats portés au regard des évolutions contemporaines de la régulation politique qui permettra d'esquisser, dans un troisième temps, une opérationnalisation en cinq récits analytiques relatifs aux politiques d'emploi et de formation.

REPERES

Comment entrer dans les analyses postmodernes ? Une courte incursion dans cet univers laisse le chercheur-voyageur dérouté. Monde plastique, labile, hétérodoxe et dominé par les propositions philosophiques déconstructionnistes, tout dans le postmoderne invite le

scientifique à la prudence. Mais en même temps, une fois accoutumé à la rhétorique foisonnante et complexe – tellement qu'on peut la dépouiller pour se concentrer sur les quelques propositions faisant sens commun –, il devient possible de saisir la richesse des questionnements que suggère cette approche.

Inutile de chercher une définition commune, elle est volontairement rejetée au nom d'une affiliation « trop moderne » de la paradigmatique. Ainsi que le notent Herbert W. Simons et Michael Billig : « There seems to be an unwritten agreement among postmodernists that postmodernism would forever elude a consensus as to its definition » (SIMONS et BILLIG, 1994, p. 5).

À défaut d'une définition partagée du postmoderne, on peut trouver, au fil des travaux se réclamant de la postmodernité, un certain nombre de propositions communes et des clivages persistants.

Ce qui fait sens commun

Proposer une lecture des faits sociaux et politiques en référence à un cadre conceptuel d'analyse est question de choix. La légitimation explicite de ce choix est d'autant plus impérieuse que le cadre conceptuel retenu est marginal dans le champ disciplinaire qui nous concerne. Postmodernisme et science politique ne font pas bon ménage, tout du moins dans l'espace scientifique français (BOISVERT, 1997). Le choix de ce courant de pensée, par ailleurs discuté voire en vogue dans certaines disciplines au sein de la communauté scientifique anglo-saxonne (RHODES et BEVIR, 1998), repose sur une double logique d'adhésion et d'opérationnalité. Il y a ainsi une conjugaison à établir entre signification et intérêt pour le chercheur qui adopte un ensemble explicatif faisant sens à ses yeux tout en étant heuristique au regard des problèmes sociaux qu'il vise à comprendre et expliquer. Sens et pertinence se rejoignent pour former la base référentielle d'un modèle analytique. Il apparaît bien ainsi en premier lieu que tout discours théorique nécessite une part d'adhésion, il doit convaincre son usager et lui permettre d'étayer ses propres convictions. Ceci est particulièrement vrai pour ce qui concerne les métathéories du social : l'adhésion à l'analyse marxiste nécessite la croyance en la primauté, ne fut-ce qu'en dernière instance, des rapports de production dans l'organisation de la société. Il en est de même des théories postmodernes : elles requièrent pour faire sens que l'on s'approprie certains de leurs fondamentaux ; qu'en un mot on les adopte.

La crise des grands récits : une question de légitimité

Le premier des fondamentaux revient naturellement à Jean-François LYOTARD, « En simplifiant à l'extrême, on tient pour postmoderne l'incrédulité à l'égard des métarécits » (1979, p. 7). Cette phrase tient lieu d'enseigne paradigmatique dans la plupart des ouvrages postmodernes. Le postulat de base des théories de la postmodernité indique que l'organisation sociale et notre façon de la percevoir sont largement tributaires des représentations individuelles et collectives, de leur objectivation dans le langage et de la légitimation qu'elles opèrent sur les structures et les pratiques sociales. Marqué d'un point de vue épistémologique au coin du constructivisme (BERGER et LUCKMANN, 1986), le paradigme postmoderne relève ainsi d'un régime de sens qui postule, au fond, le rôle structurant des significations dans l'organisation des communautés humaines. La déstabilisation des représentations stabilisées dans et pour une configuration sociale donnée – la société moderne en l'occurrence – provoque une crise de sens généralisée. « Ce n'est là qu'une manière de dire qu'il y a crise des significations imaginaires sociales, que celles-ci ne fournissent plus aux individus les normes, valeurs, repères, motivations leur permettant à la fois de faire fonctionner la société et de se maintenir eux-mêmes, tant bien que mal, dans un " équilibre " viable » (CASTORIADIS, 1996, p. 21).

Reprenons rapidement ces éléments. Les approches postmodernes se caractérisent par l'importance des récits et des effets de langage, qui opèrent comme des modes de légitimation de la structure sociale et ceux sur lesquels se fondent la modernité sont relatifs au rôle de la

rationalité scientifique, d'une vision eschatologique du progrès et de l'incarnation du politique dans un État-nation.

Ainsi en est-il d'un premier récit organisé autour de la capacité d'objectivation du monde dans une vérité universellement partagée. L'existence et l'universalisme de la vérité matérielle « découvrable » et objectivable par la démarche scientifique constituent un des principaux mythes fondateurs de la société moderne. L'illustration la plus claire en est le positivisme comtien.

Seconde trame narrative affluente du premier : la logique de progrès constant de la société, appuyée par l'apport des découvertes scientifiques et leur soutien aux différents domaines de la vie sociale : amélioration et allongement constant de la vie du fait des progrès de la médecine, méthodes tayloriennes dans l'organisation de la production et du travail, rationalité de l'activité gouvernementale dans la bureaucratie weberienne en sont de clairs exemples.

Troisième récit circonscrivant les « horizons de signification » (TAYLOR, 1994, p. 47) des sociétés modernes : l'État-nation. Les configurations sociales issues de la modernité se sont structurées sur la contamination par la forme désormais classique que constitue l'État-nation. Réponse aux ambitions prédatrices des monarchies occidentales, les royaumes européens se sont lentement ordonnés selon une logique d'intégration croissante (BERTHET, 1992). Le passage de royaumes territoriaux unifiés à une société intégrée s'opère sous l'effet de conceptions juridiques tendant progressivement à abstraire le pouvoir des individus qui le portent. Partant de la figure du roi, du royaume et de ses sujets, la dynamique révolutionnaire adossée aux positions idéologiques des philosophes des Lumières aboutira à la conceptualisation de l'État, de la Nation et du citoyen.

On pourrait sans doute démultiplier les grandes narrations justifiant l'organisation sociale stabilisée qui caractérise la société moderne. Il importe surtout de souligner à quel point ils sont aujourd'hui fragilisés. Le processus de légitimation qu'ils opéraient au profit des institutions-cadres de la société est pris en défaut par l'incrédulité grandissante à l'égard de ces mythes fondateurs. Il ne faut pas confondre l'incrédulité à l'égard des grands récits et leur fin. Dans les critiques souvent adressées aux idées postmodernes, on relève notamment la contradiction apparente consistant à souligner d'un côté la nécessité de déconstruire les grands mythes sur lesquels repose la structuration de la société et proposant, de l'autre, un nouveau grand récit, celui de la postmodernité, fondé sur la fragmentation des espaces, la dédifférenciation, la labilité des identités et des rapports sociaux. Une telle critique est sérieuse parce qu'il n'est pas rare dans les écrits de cette mouvance postmoderne qu'il soit fait référence aux analyses de J.-F. Lyotard en termes de "end of the grand narratives" (WEXLER, 1990, p. 167). Un tel glissement est certainement malheureux car l'incrédulité à l'égard des grands récits modernes ne signifie pas qu'ils n'opèrent plus et qu'ils disparaissent. C'est ici mal penser les phénomènes de transition que de raisonner en termes de substitution.

Parmi les points de convergence qui traversent la nébuleuse postmoderne on relèvera trois aspects centraux repris à des titres divers dans cette littérature. Le fait de les regrouper ainsi dans un second temps signifie qu'ils constituent des variables de contexte qui n'ont pas le caractère central de la relation dubitative aux grandes narrations évoquée ci-dessus. Deux éléments paraissent devoir être soulignés ici pour leur relation immédiate avec le champ des politiques sociales : la modification des cadres spatio-temporels de l'expérience sociale et la centralité du sujet dans la société contemporaine.

Autant en emporte le temps

Ainsi que le souligne Christine CHIVALLON (1999), la constatation d'une transformation de l'espace-temps fait partie des prémisses sur lesquelles se fondent, entre autres, les analyses postmodernes. Reprenant les travaux de David HARVEY (1989) et Fredric JAMESON (1991), elle signale l'importance que ces travaux accordent à la transformation des cadres spatio-temporels de l'expérience sociale. C'est aussi une notion centrale dans les travaux de Zygmunt Bauman qui en a fortement développé les implications (cf. *infra*). L'accélération constante des temporalités vers une forme dominante d'immédiateté des rapports sociaux tendrait ainsi à comprimer la prégnance de la spatialité. La dilution de l'espace dans une compression inexorable du temps caractériserait les sociétés postmodernes. La simultanéité devenant la

règle de l'interaction sociale, le rapport à l'espace tendrait à se recomposer sous une forme réticulaire et totalisante : les espaces sociaux deviennent multiples et organisés en une série de réseaux qui tendent à absorber l'individu (BOLTANSKI et CHIAPPELLO, 1999).

La société des individus ?

Nombre de travaux sur la modernité font de l'émergence de l'individu l'une de ses caractéristiques premières (DUBET et MARTUCELLI, 1998). Dans le processus de passage des communautés traditionnelles aux structures sociales modernes, l'émergence de l'individu constitue un point axial de structuration. L'avènement du sujet rationnel est à la fois caractéristique de la modernité et de sa dissolution. Au fond, l'individu moderne ne se comprend qu'à travers sa relation à un corps social, lui-même ordonné autour de quelques grands principes intégrateurs. L'émancipation de l'individu des contraintes collectives propres aux sociétés traditionnelles et son engagement dans une collectivité complexe et différenciée l'entraînent dans une série de déterminations et de jeux stratégiques de positionnement visant à son inscription dans une série de rôles sociaux (MARTUCELLI, 2002). La dynamique d'individualisation est ainsi partie prenante de la modernité mais aussi de son dépassement pour les analyses postmodernes. En effet, elles font de l'individualisation croissante un facteur de dissolution de la structure sociale moderne. Ce phénomène s'entend au regard de la mise en crise plus générale des structures sociales. Imbriquée dans une dynamique d'intégration sociale, l'individualisation renforce dans un premier temps – celui de la modernité – la constitution de la société. Dès l'instant où les mécanismes et institutions qui assurent les fonctions d'intégration sociale entrent en crise – le second temps de la postmodernité, de la modernité tardive ou dépassée selon les auteurs –, la dynamique d'individualisation fait office de plus petit dénominateur commun et vient accentuer la dissolution du lien social (Castel, 2003). En d'autres termes, le processus de différenciation et de complexification sociale décrit par la sociologie classique se poursuit sans cesse mais, n'étant plus ordonné autour d'un principe directeur commun, il aboutit à un mouvement de fragmentation et d'atomisation sociale (Kumar, 1995). Une disjonction s'opère ainsi entre la poursuite de l'intérêt individuel et son insertion dans la production de l'intérêt général. Le ferment de l'atomisation sociale trouve dans cette coupure son *point mort haut*. Ainsi pourrait-on avancer avec certains auteurs (Maffesoli, 1988) l'hypothèse selon laquelle la fragmentation sociale tiendrait à une recombinaison des affiliations individuelles qui se détournent des structures sociétales pour se redéployer vers des univers multiples et limités d'interaction. Ceci ne signifie pas qu'il faille nécessairement souscrire aux analyses en termes de tribalisation ou de féodalisation du monde qui donnent une épaisseur injustifiée à ce qui paraît relever d'effets de mode et s'adosent à des analogies douteuses. L'individualisation croissante de la société (BAUMAN, 2001) ne signifie pas non plus la disparition des déterminismes sociaux qu'ils soient issus des rapports de production, des mécanismes de domination politique ou des phénomènes de stratification sociale. Simple observation de ce phénomène et de ses effets nous invite à deux ordres de constat.

D'un point de vue analytique, il paraît nécessaire de développer la critique du postulat moderne d'un sujet doté d'une raison qui s'adosse à l'idée d'une identité encadrée dans des rôles sociaux stabilisés. Il s'agit d'intégrer dans nos réflexions, notamment pour saisir les jeux d'acteurs à l'œuvre dans la conduite des politiques publiques, le poids de la multipositionnalité des affiliations.

Second constat : l'individualisation croissante et la fragmentation sociale qui l'accompagnent sont à comprendre au regard de la crise des institutions d'intégration sociale et en premier lieu de l'État social.

Un clivage, des positions critiques

Du paradigme initial de la fin des grands récits découlent un certain nombre de prises de positions extrêmement volatiles mais qui s'ordonnent généralement autour d'un clivage central opposant postmodernité et postmodernisme.

Postmodernité et postmodernisme

Par *postmodernisme*, on entend une posture dans la production d'un travail scientifique. Quelle que soit notre position dans la structure sociale, ces images du monde que constituent les grands récits conditionnent à l'évidence le travail de chacun, celui du chercheur en sciences sociales en est tout particulièrement marqué. C'est donc à partir d'une attitude critique, marquée notamment par les approches déconstructionnistes (ROSENAU, 1992 ; ELLIS, 1989 ; LEMERT, 1997) et culturalistes (GEERTZ, 1986 ; MCGUIGAN, 1997), et la mise en doute du dogme de la rationalité scientifique positiviste que la réflexion sur la manière de produire de la science s'est développée. Elle a abouti notamment à diverses tentatives pour se dégager des canons de la production scientifique. Cette première posture postmoderniste traduit dans le champ épistémologique la double influence du tournant linguistique et du subjectivisme.

L'influence du tournant linguistique tient tout entier dans cette phrase de J.-F. LYOTARD : « La science est une espèce de discours » (1979, p. 11). En la concevant comme une pratique de langage particulière et en y ajoutant une pincée de déconstructionnisme derridien où les schèmes du langage comprennent un ordre du monde et ses formes de domination, les postmodernes obtiennent le cocktail détonnant d'une approche critique de la scientificité qui souligne l'incapacité à objectiver le réel. Elle ne peut donc prétendre agir en miroir de la réalité puisqu'elle repose – y compris dans ses modes narratifs de légitimation – sur un langage qui contraint le réel en forme d'unités et de distinctions (LEMERT, 1997). La négation de sa capacité référentielle amène les postmodernistes à stigmatiser le fantasme d'êtreindre la réalité qui anime le langage scientifique moderne (LYOTARD, 1988).

Le poids du second élément tient à la posture du chercheur dans la production du discours scientifique. En insistant sur le rôle de la subjectivité et des présupposés implicites de tout discours, les épistémologies postmodernistes engagent les analystes des sciences sociales à assumer cette subjectivité. L'illusion, propre à la démarche scientifique, d'un savoir objectif dégagé de tous les *a priori* du sens commun est fortement remise en question. En plaçant le scientifique dans une position de narrateur usant d'un langage historiquement et culturellement situé, les études postmodernes critiquent la possibilité de construire un savoir « libéré » de ses contraintes sociales par le seul jeu de la raison. En affirmant la nécessité d'une démarche réflexive de l'analyste pour éclaircir ses propres présupposés, les postmodernistes s'opposent violemment à l'ambition positiviste propre au projet de connaissance porté par la société moderne depuis les révolutions des Lumières. Dans sa dimension épistémologique, le postmodernisme est ainsi un « sport de combat » qui fonde une analyse critique et relativiste de la production du savoir scientifique (GHASARIAN, 1998).

La *postmodernité* renvoie quant à elle à une vision de la société. On partira pour la définir de la définition que donne J. Baudrillard de la modernité : « La modernité n'est ni un concept sociologique, ni un concept politique, ni proprement un concept historique. C'est un mode de civilisation caractéristique qui s'oppose au mode de la tradition » (BAUDRILLARD, 1996, p. 552). On peut ainsi reformuler sa définition en décalant d'un cran sa proposition : *La postmodernité n'est ni un concept sociologique, ni un concept politique, ni proprement un concept historique. C'est un mode de civilisation caractéristique qui s'oppose au mode de la modernité*. Elle apparaît alors comme un état de développement des sociétés occidentales, et non comme une qualité intrinsèque du système social (Harvey, 1989), état qui n'obéit pas à des mécanismes de développement identiques selon les sociétés mais se rend à une logique commune qui s'est construite en opposition à celle de la modernité. C'est de la critique des récits et des croyances fondant la modernité (croyance eschatologique dans l'évolution des sociétés, foi dans le développement induit par la rationalité et le progrès scientifique, conviction de la nécessaire cohérence des sociétés humaines sur la base des États-nations, cf. *infra*) qu'une autre vision du monde émerge et tend à se substituer comme horizon de signification des pratiques concrètes pour les acteurs. Cette deuxième conception est ainsi fondée sur l'analyse d'un état d'évolution des sociétés occidentales. Elle entend souligner en premier lieu les changements sociaux donnant aux analyses qui s'en réclament un petit refrain du style « les choses ne sont plus ce qu'elles étaient ».

Ce clivage opposant postmodernisme et postmodernité, épistémologie et état des lieux, est généralement présenté comme structurant la nébuleuse postmoderne (LASH, 1990 ; HASSARD et PARKER, 1993). Pourtant, force est de constater que cette dichotomie n'est pas si claire et

que les analyses de cette mouvance alternent allègrement les niveaux de discours entre critique épistémologique et description de la société.

Modernité avancée, dépassée ou postmodernité : un préfixe interrogatif et des postures critiques

L'usage du préfixe « post » n'est pas, loin s'en faut, insignifiant. Il vient nourrir des controverses de fond (BONNY, 2004). Est-on dans une phase où les tendances profondes de la modernité (individualisation, différenciation sociale, empire de la raison, etc.) connaissent un brusque et important approfondissement ? Ou bien, si on suit les postmodernes, la modernité est-elle dépassée par une nouvelle structuration sociale que, faute d'y voir plus clair dans son organisation encore instable, l'on nommera postmodernité ? Tout en se rejoignant sur le constat d'un changement en profondeur des sociétés contemporaines, ce débat met aux prises les philosophes de la modernité (GIDDENS, 1987 ; TAYLOR, 1991 ; HABERMAS, 2000) et les tenants de la son dépassement. Les critiques portées aux théories postmodernes stigmatisent principalement trois éléments mêlant indistinctement remise en cause du postmodernisme et de la postmodernité.

L'incohérence au regard des grands récits constitue la première de ces critiques. C'est Anthony Giddens qui porte rudement le fer sur ce point : « Or, si nous pouvons distinguer une ère postmoderne qui a sa spécificité, nous nous retrouvons de nouveau avec un élément narratif totalisant, que rejettent pourtant les adeptes du postmodernisme. Bien sûr ces derniers sont conscients de ce paradoxe, mais ils ne sont pas parvenus à le surmonter, à moins qu'ils n'aient pas tenté de le résoudre, préférant se délecter dans la perversité... » (AUDET et BOUCHIKHI, 1993, p. 32). Même si on peut stigmatiser un souci bien « moderne » de la nouveauté chez les postmodernes et souligner cette contradiction qui consiste à raconter l'histoire de la fin des récits, il y a sans doute un grand écart normatif à en blâmer la « perversité ». Et puis, il ne faudrait pas confondre les récits de la période moderne et le discours un peu globalisant des postmodernes en ce que les premiers étaient fortement institutionnalisés et possédaient une force légitimatrice qu'à l'évidence les seconds ne possèdent pas.

La deuxième critique consiste à pointer le goût immodéré pour la fragmentation et le pluralisme. Accusés de ne voir que les forces dissolvantes des sociétés, ils passeraient sous silence le rapport dialectique qu'elles entretiennent avec des facteurs tout aussi puissants d'intégration tels que la globalisation des échanges économiques et culturels (APPADURAI, 2001). Ici encore, s'il est aisé de souligner la perte de vitesse des mécanismes nationaux d'intégration sociale à propos desquels un consensus semble se dessiner, il apparaît difficile voire hasardeux de célébrer les vertus intégratives d'une globalisation qui rapproche seulement les élites mondialisées et creuse avec les autres des abîmes de différenciation sociale, économique, politique et culturelle.

La dernière de ces critiques de fond concerne le relativisme affiché par les postmodernistes dans leurs positions épistémologiques. Il peut se résumer à la caricature du *anything goes*. Accusés de porter la réflexivité à un degré maximal qui confine au relativisme le plus fort, en niant toute dimension totalisante et en enfermant leurs analyses dans une posture déconstructionniste, microscopique et contextualisante, ils sont réputés favoriser une conception nihiliste de la société où toute référence à un système de valeurs est rejetée. On retrouve autour de cette problématique du sens le jeu d'un autre clivage : celui opposant visions optimistes et pessimistes de la postmodernité.

Optimistes et pessimistes de la postmodernité

Cette distinction recoupe celle qui met en tension approches néoconservatrices et néoprogressistes. On pourrait résumer ce clivage optimistes/pessimistes que détaille Pauline M. ROSENAU comme celui opposant les « rien ne va plus » et les « tout peut aller » (1992). D'un côté se trouvent les postmodernes décrivant le monde contemporain comme chaotique, fragmenté, insensé et en crise permanente. Cette vague est très marquée par le postmodernisme européen des Baudrillard, J.-F. Lyotard, Derrida et Foucault : « This is the

dark side of postmodernism, the postmodernism of despair, the postmodernism that speaks of the immediacy of death, the demise of the subject, the end of the author, the impossibility of truth, and the abrogation of the Order of Representation » (ROSENAU, 1992, p. 15). Dans cette conception de la postmodernité, l'absence de sens domine et fonde une posture de critique déconstructionniste alimentée par le refus d'une normativité perçue comme inutile et désespérée. Partant d'une société éclatée en une constellation de « particules élémentaires » (HOUELLEBECQ, 1998), ce versant du postmodernisme s'exprime par une attitude de déprise totale sur la société qui le fait assimiler à une posture néoconservatrice hyperindividualiste.

De l'autre, on relève une version nord-américaine moins *destroy* de la postmodernité marquée par la recherche de postures philosophiques, scientifiques, politiques et sociales alternatives. Cette version optimiste, *new age, new left*, de la postmodernité est tout aussi critiquée que la précédente pour son extrême ouverture qui la fait souvent assimiler, par son rejet de tout dogmatisme, à une forme de désinvolture. Elle tente de concilier posture réflexive critique (notamment à l'égard du capitalisme), constat de l'individualisation croissante des sociétés, recherche de nouveaux mouvements sociaux (féminisme, écologie) et formes renouvelées de citoyenneté. Ce deuxième versant des travaux postmodernes travaille de manière privilégiée l'analyse du lien social issu de la modernité tel qu'il se confronte aux dynamiques centrifuges qu'engendrent individualisation croissante et globalisation (GIBBINS et REIMER, 1999). Les modalités contemporaines de la *polity* y sont ainsi étudiées en ce qu'elles constituent une tentative de construction d'une nouvelle culture politique dégagée de ses cadres classiques institutionnels (partis politiques, syndicats) ou territoriaux (États-nations, régionalismes, ethnies) (ISIN et WOOD, 1999). C'est aussi dans le sillage de cette mouvance optimiste que sont analysés les enjeux, contraintes et opportunités qu'offrent les modes multiculturels d'intégration. L'identité, comme modalité d'articulation des changements culturels et des formes de participation politique, est au cœur de ces travaux.

À l'issue de ce survol rapide d'une nébuleuse complexe et foisonnante, il nous faut maintenant en venir plus précisément à l'intérêt de la perspective qu'offre la postmodernité pour nourrir un programme de recherche en science politique.

EN QUETE DU POLITIQUE

La science politique française est restée, jusqu'à une période très récente, particulièrement hermétique au développement de ces analyses. Alors que la « vague » postmoderne prenait de l'ampleur dans les sciences sociales anglo-saxonnes jusqu'à culminer dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, la France demeurait significativement à l'écart de ces débats théorico-épistémologiques. Si certaines disciplines – sociologie, géographie et anthropologie notamment – ont pu se faire, à l'occasion, l'écho de ces controverses, les politistes ont conservé une sérieuse réserve. Pour autant, on peut dégager quelques pistes de réflexions à l'égard de la mobilisation de ces travaux dans l'analyse politologique.

L'État postmoderne...

Alors que dans l'espace scientifique nord-américain, où il a connu un développement fort, ce courant s'est interrogé de manière privilégiée sur les dimensions culturelles et identitaires des transformations affectant le politique, l'Europe semble se démarquer par une réflexion centrée sur l'avenir de l'État. On pourrait de la sorte, mais ce n'est pas l'objet de ce chapitre, montrer que le recours aux analyses postmodernes constitue un bon analyseur des questions en débat dans la communauté scientifique et plus largement dans l'espace public.

En Europe, l'insistance est ainsi nettement portée sur la place de l'État dans la mondialisation et les transformations de ses modes d'action. Le premier (et probablement seul) ouvrage consacré au politique dans la postmodernité paru récemment en France se place délibérément dans cette perspective. Le livre de Jacques CHEVALLIER (2003) nécessite qu'on s'y arrête un instant car il constitue la première publication de sociologie juridico-politique française faisant directement référence au thème de la postmodernité. Il se présente comme un catalogue des transformations ayant affecté les structures et les modes opératoires de l'État

contemporain et produit un portrait assez précis et étayé des recompositions affectant l'appareil gouvernemental. En s'appuyant sur une série d'images décrivant autant de lignes d'inflexion – l'État encadré, concurrencé, démythifié, polycentrique, territorial, etc. – ce travail s'attache à exposer les différentes facettes de l'État contemporain. Mais le niveau d'exposition reste largement descriptif tandis que les mécanismes de passage à la postmodernité demeurent simplement évoqués. La littérature postmoderne et les débats qui la traversent ne sont pas mobilisés, ce qui a pour effet de renforcer l'effet de mode lié à la mise en avant de ce concept. Les grandes tendances d'évolution des sociétés et les postures épistémologique proposées – fin des grands récits, tournant linguistique, exacerbation de l'identité individuelle moderne, communautarisation, etc. – par cette littérature ne sont pas mis à contribution pour fournir un schéma causal du lien transformations sociales/recompositions du/des/de la politique. Seule demeure la remise en question de la rationalité moderne pour expliciter les changements à l'œuvre. Ce travail est pourtant significatif de l'intérêt porté par l'analyse politique européenne aux transformations des États-nations. Il rejoint ainsi une interrogation forte construite autour de la mise en question de la légitimité de l'État face à la mondialisation des échanges économiques et politiques. On peut, à partir de ce questionnement, établir une ligne de convergence avec les réflexions de la philosophie politique allemande et britannique contemporaine (BAUMAN, 1999 ; BECK, 2001, 2003 ; Habermas, 2000), dont travaux tendent à construire un chemin de réflexion sur les transformations que la globalisation engendre au plan de la régulation politique. En mettant au centre de leurs analyses les forces dissolvantes des intégrations supranationales, les risques d'enfermement localiste de la territorialisation croissante des politiques publiques et l'effet d'érosion produit par le cosmopolitisme économique sur la capacité régulatrice des États-nations, ces études tentent d'imaginer l'espace de légitimité sur lequel peut se déployer le gouvernement des sociétés occidentales.

... ou l'État dans la postmodernité ?

Les textes d'Ulrich Beck, de Z. Bauman et de Jürgen Habermas présentent ainsi des perspectives proches. Tous trois partent du constat du dépassement de l'État-nation comme cadre de la régulation des rapports économiques et sociaux. La dynamique d'affranchissement des frontières nationales qu'impose la globalisation déstabilise l'organisation politique héritée de la modernité. Le souci qui prédomine chez ces auteurs est bien celui des moyens de restaurer la légitimité du politique dans une perspective mondialisée.

L'interrogation de départ de l'ouvrage d'U. Beck pose clairement le problème : « Quels sont, à l'ère de la mondialisation, les fondements de la domination légitime ? » (BECK, 2003, *op. cit.*, p. 15). À un moment de l'histoire où les rapports institutions/organisations sont renversés – au sens où ce n'est plus l'État qui fixe le cadre de l'agir politique mais la mondialisation et ses acteurs qui définissent les scènes où se déroule l'action collective –, les organisations s'émancipent du cadre institutionnel national : « la politique s'affranchit des frontières et des États, avec pour conséquence l'apparition de joueurs supplémentaires, de nouveaux rôles, de nouvelles ressources, de règles inconnues, de nouvelles contradictions et de nouveaux conflits » (BECK, 2003, *op. cit.*, p. 29). L'hypothèse, normative, que poursuit U. Beck est celle d'un État « cosmopolitique » c'est-à-dire marqué par « les valeurs de la diversité reconnue et vécue qui imprègnent toutes les situations sociales et les contextes historiques à la façon d'un *common sense* cosmopolitique qui s'empare de vastes parties de l'humanité et les conduit à des évolutions apparemment irrésistibles » (BECK, 2003, *op. cit.*, p. 17). Cet horizon cosmopolitique dessine les contours de l'adaptation du politique à une deuxième modernité : « Les théoriciens de la postmodernité soulignent l'abolition des frontières – par des *networks* (Castells), des *flows* (Bauman), des *scapes* (Appadurai). En revanche, la théorie de la deuxième modernité se concentre sur la question de savoir comment le caractère de plus en plus incertain de la souveraineté nationale conduit à la construction de frontières d'une autre nature, spécifiques à chaque contexte, variables et plurielles – et quelles sont ces frontières. La perspective cosmopolitique va donc à l'encontre de l'abolition postmoderne des frontières. C'est précisément là où le monde ne connaît plus de frontières qu'il faut décider, décider notamment qui doit décider comment les responsabilités peuvent être imputées » (BECK, 2003, *op. cit.*, p. 113). Cette perspective, selon U. Beck, repose sur le

rôle que joue la prévention des risques dans la disqualification d'une perspective néolibérale. En effet, la perception croissante des risques amène une demande de régulation de plus en plus forte à laquelle la seule logique du « laisser-faire » ne peut répondre. Elle appelle un repositionnement du politique et de l'espace public.

Le rôle des risques est présent de la même manière dans la réflexion de Z. Bauman qui ouvre sa réflexion à partir de la notion allemande d'*Unsicherheit* combinant incertitude, absence de sûreté et insécurité dont la résorption est une tâche primordiale du politique. C'est sur la base de la sécurité offerte par la collectivité que peut se développer la liberté humaine. L'idée force de l'ouvrage de Z. Bauman est que la transformation des inquiétudes privées en questions d'ordre public nécessite un lieu d'articulation des espaces publics et privés, c'est le rôle de l'agora. La perméabilité croissante de ces espaces rend le rôle du politique de plus en plus ténu d'autant qu'il est concurrencé par des forces, économiques notamment, qui se sont affranchies de ses limites. « Individual liberty can be only a product of collective work (can be only collectively secured and guaranteed). We move today towards privatisation of the means to assure/insure/guarantee individual liberty – and if this is a therapy for present ills, it is such a treatment which is bound to produce iatrogenic diseases of most sinister and atrocious kind (mass poverty, social redundancy and ambient fear being most prominent among them) » (BAUMAN, 1999, *op. cit.*, p. 7). Parmi les anciennes limites aujourd'hui transformées ou dépassées de l'activité humaine, l'espace et le temps sont celles qui influent de la manière la plus considérable – originelles en un sens – sur le métabolisme des sociétés occidentales. La compression de l'espace-temps (cf. *supra*) et la mobilité forte des flux d'échanges qu'elle permet, dépassent un État forcément coincé dans ses territorialités et ses temporalités propres. Elles le rendent désormais obsolète à réguler ces flux. « Tout cela confère au 'déperissement' de l'État-nation une allure de catastrophe naturelle » (BAUMAN, 2000, p. 90). L'obsolescence du politique connaît ainsi une forme de naturalisation qui confère à cette évolution ce caractère inéluctable et exogène à l'activité sociale. En tout état de cause, cette évolution dessine le cadre d'un nouvel espace public, fragile, mal défini et dont la relative incertitude nécessite, pour le chercheur en sciences sociales, un patient travail de reconstruction du sens. Les travaux de Z. Bauman se fixent ainsi sur les conditions de définition de nouveaux espaces publics qui puissent associer gestion de risques, prise en compte de l'individualisation et de la modularisation de l'expérience sociale¹ en dépassant le cadre national comme seule agora.

Cette interrogation sur les conditions d'émergence d'un nouvel espace public cosmopolitique est au cœur de la réflexion de J. Habermas. Partant des mêmes constats que Beck et Bauman sur le dépassement contemporain du cadre de l'État-nation qu'il décrit sous les traits d'une « constellation postnationale », Habermas aborde la question des formes institutionnelles que pourrait prendre le rattrapage du politique courant après des flux économiques « déchaînés ». Mettant encore au centre de sa démarche la question incontournable de la légitimité, il s'interroge sur la capacité des intégrations supranationales à faire le poids pour en conclure que seules des formes plus souples, plus labiles de négociations internationales peuvent constituer les bases d'une cosmopolitique : « Une politique censée se porter à la hauteur des marchés mondiaux et influencer sur les règles de la chasse aux lieux de production les moins coûteux ne saurait donc être menée dans le cadre d'un 'État mondial'. Elle devra être engagée sur une base de légitimation moins exigeante, propre aux formes d'organisation non étatiques caractéristiques des systèmes de négociation

¹ Cette idée d'homme modulaire renvoie à la multiplicité des facettes identitaires et à l'idée selon laquelle la modernité et plus encore la postmodernité se caractérise par une multiplication et une individualisation des formes d'organisation de la vie sociale : « It is not that – being moderne – we have become particularly fastidious and fussy or that we have developed a particular liking of picking and choosing. It is rather, that whether we like it or not we are doomed to choose, to go on choosing and to justify our choices and to be painfully aware that choosing and being pressed to prove ourselves right is our fate, since a polycentric setting we are continually exposed to more than one image of the good life, more than one personal ideal pattern, more than one proposition how to tell apart the 'should' from the 'should not', and more than one credible story told of the world, past or present, in order to justify trust in some alternative propositions always coupled with the rejection of some others » (BAUMAN, 1999, p. 134). Cela implique le passage d'une société de l'hétéronomie – chez C. CASTORIADIS souvent mobilisé par Z. BAUMAN, la société hétéronome est celle qui refuse l'origine humaine de sa constitution et la réfère à des forces qui la dépassent – à une société de l'autonomie. *La société autonome est ainsi nécessairement une société réflexive.*

internationale qui sont établis en vue de réguler d'autres domaines politiques » (HABERMAS, 2000, *op. cit.*, p. 119). L'association d'acteurs non gouvernementaux à ces systèmes internationaux de négociation politique apparaît ici comme la meilleure chance pour que se construisent « les unions politiques de format supérieur et les régimes transnationaux susceptibles de compenser les pertes fonctionnelles subies par l'État national sans que la chaîne de légitimation démocratique soit pour autant condamnée à se rompre » (HABERMAS, 2000, *op. cit.*, p. 141).

À la croisée de ces trois lectures de la postmodernité politique et de l'État contemporain, on peut relever que la construction d'un nouvel espace public postmoderne – au sens où il dépasse le cadre strict de l'État-nation hérité d'une modernité dépassée – se dessine au prisme d'une configuration qui associe faible institutionnalisation, redéfinition des échelles territoriales pertinentes au politique, perméabilité plus forte des espaces publics et privés et nouveaux modes de légitimation. Autant d'éléments dont on verra qu'ils constituent les clés d'une lecture originale de l'analyse des politiques publiques appliquée aux politiques sociales françaises.

LA GOUVERNANCE DES POLITIQUES D'EMPLOI ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN MIROIR DE LA CRISE DE L'ÉTAT

Crise de la gouvernabilité et causes elliptiques

Le concept de gouvernance est de manière générale identifié comme l'adaptation du système politique à une « crise de la gouvernabilité ». On entend par là que le principe d'une régulation centralisée issu de la période de construction de l'État-nation connaît une dynamique de crise rendant nécessaire son actualisation dans le contexte d'une société plus fragmentée, plus diverse. La gouvernance s'impose ainsi comme une notion descriptive de l'adaptation des processus de décision publique dans une conjoncture de crise institutionnelle.

Si cette mise en question des mécanismes institutionnels classiques (statocentrés) semble aujourd'hui admise, l'analyse de ses causes demeure peu convaincante. La crise de la gouvernabilité est en général associée à un certain nombre de dynamiques exogènes au système politique : globalisation des échanges, construction d'ordres politiques supranationaux, traduction pratique des théories néolibérales du nouveau management public, fragmentation croissante des sociétés occidentales et perte de vitesse des structures et mécanismes d'intégration sociale, etc. Si on retrouve ces différents éléments agencés de manières diverses selon les auteurs, ils soulignent tous la dimension sociétale de cette crise de la gouvernabilité. Mais, en même temps, aucune trame analytique ne vient donner une cohérence et une portée générale à ces explications. L'argument consistant à expliquer le développement des dynamiques de gouvernance par l'impact de grandes évolutions macroéconomiques ou sociales ne se poursuit généralement pas par une explicitation des mécanismes de cette influence. Du coup ces variables explicatives ne jouent que comme des effets de contexte. Séduisant parce que pétri d'une série de considérations à la mode, ce schéma n'a qu'une faible valeur explicative. L'économie ainsi faite d'une réflexion cohérente sur le contexte d'émergence de la gouvernance est préjudiciable à sa portée analytique et facilite le basculement du champ notionnel vers un sens commun normatif.

La faiblesse de l'articulation entre évolutions sociales et transformations de l'action publique a pourtant été soulignée. Bruno Jobert la pointe ainsi : « le pont est très rarement fait entre l'analyse des systèmes de croyance et de valeurs, l'étude des cultures politiques et les pratiques gouvernementales. Du fait de cette segmentation, il est difficile d'appréhender la relation de l'action publique à la société » (COMMAILLE et JOBERT 1999, p. 122). Le niveau d'articulation que propose B. Jobert constitue un point de départ tout à fait pertinent. C'est effectivement du côté des systèmes de croyance et de valeurs qu'il paraît nécessaire de porter l'attention. L'impact de la crise économique longue, la mondialisation des marchés, la territorialisation croissante des échanges politiques (GIDDENS, 1994) viennent ainsi appuyer un effritement déjà engagé du socle de représentations soutenant la régulation politique. On peut avancer l'idée d'une mise en crise du modèle de gouvernement étatique et de ses acteurs, d'un désenchantement du système politique. C'est d'abord la légitimité d'une action publique omnipotente et centralisée qui est contestée bien avant que ne soit remise en cause son

efficacité. La critique de l'efficacité des structures étatiques à produire et maintenir du lien social intervient récemment, face à la réduction des capacités d'intervention et de redistribution de l'État. La mise en cause de sa légitimité est plus ancienne, elle se nourrit de celles issues de la décolonisation, de la faillite des régimes socialistes et des mouvements contestataires des années soixante. La mise en doute des représentations soutenant le bien-fondé de l'intervention étatique semble ainsi s'inscrire dans une dynamique plus large de crise des systèmes de croyances et de valeurs stabilisés issus de la construction des sociétés modernes que décrivent les analyses de la postmodernité.

Cette crise affecte avant tout la légitimité de l'organisation sociale héritée des Lumières. Elle met en doute les fondements cognitifs et dans la foulée les pratiques concrètes des individus et des structures collectives. La gestion de la chose publique et son espace d'action n'échappent donc pas à cette crise qui l'affecte au double plan de sa légitimité (ses institutions et ses modes opératoires). Le cadre territorial sur lequel s'est construit l'action publique moderne est celui de l'État-nation. Que ce soit dans sa dimension d'échelle spatiale ou dans la prégnance identitaire qu'incarne le nationalisme, l'État moderne constitue l'horizon de l'action publique. Cette prégnance est aujourd'hui fortement contredite. Le cadre territorial et institutionnel qu'offre l'État-nation est largement remis en cause et apparaît de moins en moins adéquat à encadrer seul la régulation des activités économiques et sociales. Au plan des représentations, le principe d'une gouvernance unifiée soutenant l'intégration sociale dans un espace territorial étatique a perdu de sa pertinence. À celui des pratiques, les mécanismes d'une régulation centralisée sont de plus en plus contestés et la bureaucratie comme support d'une autorité dirigeante fondée sur une légitimité rationnelle-légale ne constitue plus, loin s'en faut, un type idéal.

On le voit, cette double crise n'est pas tant celle d'un espace territorial que celle de la raison d'être des structures de gestion de la chose publique héritée des révolutions du XVIII^e siècle et du développement du capitalisme industriel. Il s'ensuit que l'action publique subit une série de recompositions affectant son mode d'organisation, de légitimation et ses modalités d'action.

Au plan de son organisation, l'évolution a été largement soulignée par le courant de l'analyse des politiques publiques. Les travaux en la matière sont nombreux et soulignent tous l'amoindrissement de la puissance tutélaire de l'État. Cette disqualification se résout dans une redistribution territoriale des compétences de l'État au terme d'une double dynamique : décentralisation et intégration dans des espaces supra ou transnationaux. En ce sens, le mouvement institutionnalisé par les lois de 1982 et la construction européenne sont autant de signes d'un dépérissement de l'État dont la légitimité s'effrite comme lieu de structuration et de régulation de la société moderne.

En ce qui concerne la légitimité, la régulation publique centralisée ne s'impose plus comme une évidence. La nécessité impérieuse d'administrer la chose publique au simple prisme de la rationalité légale ne suffit plus, il faut en légitimer le principe aux yeux des citoyens. La rationalité des choix budgétaires a constitué une première tentative de relégitimation de l'action publique. Il semble aujourd'hui qu'elle se soit déplacée sur le terrain de l'évaluation (BERTHET, 2000, p. 85-92). Le besoin de justifier l'efficacité et/ou l'efficacé de l'action publique et d'en diffuser la mesure attribue à l'évaluation une fonction sociale qui est au premier chef de nature légitimante. De la même manière, à travers la dynamique de déconcentration, la mise en œuvre des politiques nationales s'appuie sur un réseau d'acteurs étatiques locaux dont la légitimité se construit aujourd'hui dans l'interaction voire la concurrence institutionnelle avec les autres acteurs des scènes politiques locales.

Au plan des modes opératoires enfin, il découle de ce qui précède qu'on ne fabrique plus les politiques publiques aujourd'hui comme hier. La fragmentation de la légitimité et de l'organisation de l'action publique suppose à l'évidence des changements dans les pratiques. L'évaluation comme support de légitimation limitée est un exemple de ces transformations. La généralisation des modalités « partenariales » en est une autre. Elles irriguent la fabrication et la mise en œuvre des politiques publiques jusqu'au niveau de leurs bénéficiaires, invités aujourd'hui à en être eux aussi les acteurs.

Ces transformations sont particulièrement sensibles dans le champ des politiques d'emploi et de formation professionnelles dont les évolutions contemporaines permettent d'envisager un cadre analytique fondé sur l'étude de trames narratives ou des récits.

Cinq récits sur l'emploi et la formation professionnelle

Le récit de politique publique² permet de rendre compte des systèmes de représentations en émergence et de la manière dont ils affectent les institutions et instruments de ces politiques. L'intérêt de mobiliser cette notion en relation avec les analyses de la postmodernité tient notamment au fait qu'elle s'inscrit dans l'économie épistémologique de la mouvance postmoderne. En effet, elle résonne avec les théories de la modernité dépassée au sens où la mise en crise des systèmes de représentations stabilisés dans une société qui subit un processus de différenciation croissante implique que s'y substituent des systèmes de légitimation fragmentaires, parfois sectoriels. Ils constituent ainsi un effet autant qu'un analyseur de la fragmentation des grands récits et leur remplacement par des trames analytiques de portée plus faible. Limités à un domaine de l'action publique, ils assument néanmoins une fonction de légitimation des représentations, des institutions et des instruments mobilisés. Cette notion permet par ailleurs de mettre en valeur la manière dont ces systèmes de représentations influent sur le contenu des dispositifs.

Pour illustrer ce propos, j'utiliserai ici cinq exemples tirés de l'analyse des politiques d'emploi et de formation. Ils articulent dans une même intention d'analyse représentations, institutions et instruments d'action et permettent de mettre en valeur cinq figures d'acteurs : les collectivités locales et leur positionnement dans un système politique en fragmentation ; les experts venant étayer les modes de légitimation construits sur l'usage de la connaissance objectivée ; les agents chargés de leur mise en œuvre qui deviennent prestataires de service ; les opérateurs externes aux structures gouvernementales qui supportent la sous-traitance de l'action publique ; et finalement, les bénéficiaires de ces politiques qui sont invités à devenir acteurs de leur mise en œuvre.

Territorialisation : la région acteur pivot des politiques de formation professionnelle

Le premier exemple illustrant ces transformations est celui de la décentralisation de la formation professionnelle des jeunes aux conseils régionaux (BERTHET, 2004). La loi quinquennale du 20 décembre 1993 organisant ce transfert d'attributions vient prolonger la compétence générale attribuée en 1983 aux régions et place la collectivité territoriale au cœur du système régional de formation professionnelle. Les évaluations conduites sur la mise en œuvre de cette loi constatent que, conformément à la volonté du législateur, le conseil régional est reconnu comme acteur pivot de ce système régional et que la décentralisation est bien en cours d'institutionnalisation. Mais plus largement, la territorialisation de cette politique, permet de dessiner les contours d'un nouveau récit de légitimation qui assoit le pouvoir des autorités locales autant qu'elle renforce la délégitimation d'une régulation statocentrée.

Le récit de la territorialisation de l'action publique dans le champ de la formation professionnelle se donne à voir comme une approche plus fine des problèmes sociaux que la définition de grands modèles nationaux applicables en tous lieux à l'échelle de l'hexagone. L'incapacité de l'État à se départir d'une approche centralisée des rapports sociaux pour mieux embrasser les dynamiques locales différenciées explique pour une large part sa disqualification. L'espace et la population nationale n'apparaissent plus, aux décideurs publics comme à ceux chargés de la mise en œuvre de ces politiques, comme les seules catégories pertinentes d'intervention. La définition de programmations nationales et univoques pour les politiques d'éducation et de formation est une logique d'action aujourd'hui largement obsolète. Elle cède la place à une approche individualisée et contextualisée des actes pédagogiques ainsi qu'une construction de l'offre de formation ordonnée selon une plus grande proximité aux marchés du travail locaux. La décentralisation a, dans cette perspective, remis largement en cause les systèmes de représentations précédents de la formation professionnelle qui la reliaient traditionnellement à une mission civique et de seconde chance pour les exclus de l'enseignement général. La territorialisation affecte à la politique de formation professionnelle un objectif d'accompagnement du développement économique local et d'aménagement du territoire (BERTHET et GAYRAUD, 2003). Elle renvoie, de ce point de vue, la formation

² RADAELLI, 2000, p. 255-275 ; R. RHODES et M. BEVIR, 1998, *op. cit.*

professionnelle à un sous-secteur de l'action économique et renforce la congruence des politiques de formation professionnelle.

Expertise : la légitimation appuyée sur la connaissance objectivée

Par ailleurs, à une action publique plus diversifiée et multiforme correspond logiquement une demande de connaissance de la réalité sociale plus fine (BERTHET et RICHARD, 2002). Cette demande de connaissance se rend à plusieurs motifs. Une raison d'efficacité d'abord puisque la territorialisation des politiques publiques repose sur un référentiel managérial qui dicte aux territoires une plus grande efficacité qu'au niveau national. Une logique technicienne ensuite : la crise de l'État moderne a pour conséquence que la décision publique ne s'impose plus en soi, et depuis le centre, par la qualité et la vertu des décideurs en charge de gérer l'intérêt public. Elle doit être justifiée *ex-ante* (préalable à la construction de la décision) et *ex-post* (évaluation) par un avis technique qui atteste la pertinence de l'action. La gouvernance des politiques publiques telle qu'elle émerge de la mise en difficulté de l'État providence et de ses capacités régulatrices entraîne de nouvelles formes de médiation sociale et des pratiques de gouvernement renouvelées qui accroissent la demande d'information nécessaire à la conduite de l'action publique. La construction de systèmes localisés et performants d'information sur les marchés du travail, l'offre de formation et les besoins du public constituent un impératif fort des politiques territoriales de formation. La maîtrise de l'information devient ainsi une ressource centrale pour s'imposer comme « acteur pivot » dans un système de gouvernance. En terme d'acteur, la figure qui émerge est celle de l'expert (consultant ou chercheur) venant outiller la relation technicien/élu autour de la décision politique locale. L'analyse du développement de l'expertise auprès des pouvoirs publics en France soulève la question des rapports qu'entretiennent savants et politiques dans le développement de l'État moderne et des inflexions récentes introduites par le mouvement de territorialisation de l'action publique.

Si la demande de connaissance locale s'est fortement développée en accompagnement de la territorialisation des politiques sociales – et singulièrement des politiques de formation – il faut aussi noter une multiplication de ses lieux. Dans le champ de la formation, au-delà du cas des OREF³, il faut mentionner de ce point de vue les différents services d'étude des administrations déconcentrées (DRTEFP⁴, rectorat, préfecture) et des agences déconcentrées (ANPE, AFPA) dépendant du ministère du Travail, les structures consultatives et notamment le CESR⁵ ainsi que les différents observatoires portés par les milieux professionnels (branches, universités). Autant d'acteurs qui développent ou mobilisent de l'expertise sur la relation formation-emploi. Les difficultés tiennent ainsi de moins en moins à la carence d'information qu'à la profusion et la nécessité d'articuler ces différentes sources. En effet, les constats portés depuis l'évaluation de la loi quinquennale comme depuis la pratique quotidienne de la recherche dans ce champ montrent bien la faible articulation quand ce n'est pas la redondance de ces diverses activités. La conjonction d'une demande croissante d'information fine sur les territoires, les dispositifs d'action et les bénéficiaires est nécessaire pour soutenir une action publique protéiforme construite dans le cadre de la gouvernance. On passe ce faisant d'une production d'action publique centralisée et planifiée à une production d'action publique distribuée en flux tendu par des catégories diversifiées d'acteurs.

Désinstitutionnalisation : acteurs des politiques d'emploi, ex-agents du ministère du Travail

Le troisième récit présenté ici est celui de la transformation de l'action des services de l'État central et plus particulièrement de la déconcentration (BERTHET, 2005). La crise de légitimité de la régulation centralisée sur laquelle s'est construit l'État moderne conduit à en

³ Observatoire régional emploi formation. Les OREF ont été créés en 1988 dans le cadre de la négociation des contrats de plan État-région pour accompagner la décentralisation et la déconcentration en fournissant des outils de diagnostic et de prospective aux décideurs régionaux.

⁴ Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

⁵ Conseil économique et social régional.

réévaluer les modalités d'organisation et d'action. La rhétorique de la modernisation de l'État est de ce point de vue centrale, elle innerve le discours politique depuis plus de deux décennies. Parmi les différentes modalités destinées à promouvoir cette modernisation – qui s'apparente en fait au démembrement de l'État-providence –, la déconcentration occupe avec l'évaluation une place centrale. C'est depuis les politiques de l'emploi qu'on les observera ici.

Ce qui est marquant au premier abord, c'est la dimension procédurale de cette dynamique. Tout ce passe comme si on répondait à une crise de sens par des transformations organisationnelles, comme si l'efficacité accrue pouvait devenir gage d'une légitimité plus forte. L'effritement des horizons de signification se traduit par une concentration sur les modes de faire. Ce que J. Habermas traduit ainsi : « l'accent qui était mis sur la volonté souveraine concrètement incarnée dans des personnes et des actes électoraux, dans des organismes et des votes, l'est maintenant sur certaines exigences procédurales relatives aux processus de communication et de décision. Du même coup, le lien conceptuel entre la légitimation démocratique et les formes bien connues de l'organisation étatique se desserre » (HABERMAS, 2000, *op. cit.*, p. 122).

Du point de vue de l'action publique, on se concentre donc sur les manières de la conduire comme compensation procédurale à la perte de sens. C'est dans ce contexte que la notion d'acteur prend tout son poids. En effet, dans la logique de déconcentration, l'accent est mis sur la participation des agents de l'État à des mécanismes de gouvernance croisés où ils interviennent dorénavant à titre d'acteur plutôt que d'agents. La différence est significative et témoigne à elle seule d'une large part des changements qui affectent l'action publique. Le passage d'agent à acteur souligne le fait que les représentants de l'administration d'État n'interviennent plus dans le même cadre qu'auparavant. La perte de centralité de l'État dans le champ des politiques sociales, et singulièrement dans celui des politiques d'emploi, a considérablement modifié le contexte, les modalités et la finalité de son action.

La décentralisation a atomisé les lieux de décision et multiplié les intervenants à la chose publique. Même dans un champ comme celui des politiques d'emploi, pourtant préservé de toute délégation de compétence vers les collectivités locales, l'action des administrations déconcentrées est confrontée à des concurrences interinstitutionnelles fortes, y compris au sein même des organismes d'État. Du coup, les *street level bureaucrats* français n'agissent plus comme agents d'un appareil administratif dominant, ils interviennent dans un jeu plus complexe où ils doivent se faire reconnaître par l'importance de leur action plus que par le poids de leur institution.

C'est au fond à un processus de désinstitutionnalisation qu'on peut se référer. Le développement de la gouvernance dans le champ de l'emploi a en premier lieu signifié que les services d'État ne sont plus une institution omnipotente du champ, qu'ils doivent négocier leur légitimité en termes de capacité d'intervention plus que d'autorité instituée. C'est bien ainsi en termes de reconnaissance d'une capacité à infléchir les politiques publiques qu'émerge la notion d'acteur dans ce contexte. Le statut d'*agent* des services déconcentrés est dépassé par celui d'*acteur* qui, par isomorphisme avec les transformations globales évoquées plus haut, passe d'une légitimité instituée au titre de l'autorité de l'État à une légitimité procédurale négociée dans des systèmes de décision polycentrique. Ce processus se complète d'une dynamique de réinstitutionnalisation de l'action publique dans des arènes décisionnelles complexes et multiples. Cette forme de reflux de l'institution engage la responsabilité des acteurs au plan individuel alors que la légitimité de l'agent s'appuyait sur la responsabilité de son institution d'appartenance. On rejoint ce faisant une dynamique plus globale d'individuation des politiques qui touche de la même manière les bénéficiaires des dispositifs.

Privatisation de l'action publique : les opérateurs externes des politiques d'emploi

La question complexe de l'externalisation des politiques publiques renvoie à l'implication d'acteurs non gouvernementaux dans la conduite de l'action publique (BERTHET et CUNTIGH, 2004). On est, ce faisant, au cœur de la gouvernance en ce qu'elle se réfère en premier lieu à l'association d'acteurs périphériques (agences publiques, acteurs parapublics) ou extérieurs (partenaires sociaux, milieu associatif, etc.) à l'appareil gouvernemental dans la prise de

décision et la mise en œuvre des politiques publiques. On évoque régulièrement cette dimension comme une caractéristique centrale des évolutions affectant l'action publique (GAUDIN, 2002). Un récit se construit ainsi qui tend à réifier des pratiques souvent désordonnées et conférer de manière normative un sens politique à ce qui relève avant tout d'un souci de gestion. Cette trame narrative voit dans l'externalisation des politiques publiques, et selon les présupposés de chacun, tout autant un facteur de modernisation fortement impulsée par les instances communautaires qu'un élément d'affaiblissement de la capacité d'intervention de l'État et pour le dire brusquement une forme de privatisation s'inscrivant dans une mouvance néolibérale.

Dans le champ de la politique de l'emploi, un rapport d'évaluation du Commissariat général du Plan (BALMARY, 2004) fait le point sur cette dynamique. Il établit un état des lieux édifiant de l'externalisation de la politique de l'emploi qui affecte toutes les mesures et phases de ces politiques à l'exception de la conception et du contrôle de la mise en œuvre de ces dispositifs. Toutefois, on notera que le fait de tenter de saisir cette dynamique dans une perspective évaluative renforce un récit qui lie externalisation et modernisation de l'action publique et tend à conférer à cette dynamique un statut de politique publique. Or, rien n'est moins sûr. En effet, la dimension fragmentaire et essentiellement procédurale ainsi que l'absence d'une cohérence d'ensemble de cet ensemble de dispositions gestionnaires ne permet pas d'en donner une lecture qui puisse l'apparenter à un programme politique. En revanche, le récit qui s'en dégage fournit un espace de légitimation qui s'inscrit dans une fenêtre d'opportunité rendant possible et souhaitable le recours à des opérateurs externes. Le contexte institutionnel dans lequel s'inscrit le recours à ces opérateurs est marqué par le double mouvement de décentralisation et de déconcentration où le territoire s'apparente à un marché concurrentiel au sein duquel les partenariats et les réseaux se composent et se recomposent au gré des besoins, orientés par une responsabilisation accrue des acteurs à la recherche d'une efficacité maximale de l'action. Le contexte économique demeure marqué, en dépit de phases alternées de croissance et de récession, par la prééminence politique du chiffre du chômage. Le contexte sectoriel est donc logiquement marqué par la complexification croissante qu'impose le souci d'apporter des réponses individualisées dans un contexte de chômage de masse. Au sein de ce triple niveau de contexte, la mobilisation d'opérateurs externes apparaît comme un moyen de démultiplier la surface d'action de l'État et de son administration de l'emploi sans en augmenter le nombre de fonctionnaires.

Mais au-delà de la légitimation de l'action, le fait de transférer hors de l'appareil gouvernemental certaines de ses fonctions produit en retour des effets sur le métier de ses agents. De nouvelles figures professionnelles émergent ainsi dans la conduite de l'action publique.

Côté État, ce mouvement démontre une évolution notable des professionalités au sein de l'administration de l'emploi qui passe *grosso modo* du statut de metteur en œuvre de mesures à celui de commanditaire, contrôleur. Les fonctions d'opérationnalisation des dispositifs tendent à se rétracter au profit de fonctions d'animation, de sous-traitance, de financement, de contrôle et d'évaluation. Ces transformations des métiers de l'administration centrale et surtout déconcentrée ne sont pas assumées de la même manière par les différents acteurs du Service Public de l'Emploi (SPE). Deux figures émergent nettement : celle des agents du ministère de l'Emploi héritiers d'une culture administrative marquée par le centralisme bureaucratique et qui peine à s'adapter à ces nouvelles formes de management public, et celle des agents de l'ANPE où la pratique d'une relation de clientèle aux demandeurs d'emploi et d'offreur de service aux entreprises rend la transformation moins drastique. De fait à l'ANPE une véritable doctrine de la délégation est à l'œuvre qui distingue différents niveaux d'activités : sous-traitance, cotraitance et partenariat dans le cadre des contrats de progrès.

Côté opérateurs, deux univers se distinguent selon une ligne de clivage assez nette et rendue encore plus saillante par la réforme du Code des marchés publics. D'un côté des organismes parapublics institutionnalisés (CNASEA⁶, AGEFIPH⁷, missions locales) qui sont

⁶ CNASEA : Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles. Le CNASEA s'est vu confier la responsabilité du paiement d'une série de mesures de la politique de l'emploi, notamment dans le cadre des contrats aidés du secteur non marchand.

des partenaires habituels de l'administration de l'emploi et dont les relations sont fortement institutionnalisées dans des cahiers des charges précis (cf. missions locales opérateurs de TRACE⁸). De l'autre, une myriade de petits opérateurs territorialisés que leur faible surface financière rend vulnérables à l'intensité des financements publics dont la variation peut avoir un effet immédiat sur la survie ou l'orientation de l'action.

Individualisation : l'individu acteur de sa formation et de son insertion

Un dernier récit relève lui aussi d'une dynamique de transformation de l'action publique et illustre une ultime figure d'acteur : celle des usagers des politiques. C'est un récit, une figure et des processus qui renvoient à des transformations profondes des relations et de la reproduction sociales qui se sont illustrés de manière particulièrement claire par la notion de parcours individualisé.

Témoignant d'un autre point de vue des changements affectant l'État providence en France, on pourrait dire que la figure du destinataire des politiques publiques évolue au même titre que l'image de celui qui a, par sa charge, leur mise en œuvre. On peut illustrer ce changement par un autre glissement sémantique qui fait passer du bénéficiaire à l'usager des services publics d'éducation et d'emploi. En d'autres termes, il est aujourd'hui attendu du destinataire des politiques sociales qu'il contribue, par son action, à leur mise en œuvre. Ainsi, à l'opposé de l'assisté social stigmatisé pour son anomie, émerge l'image de l'usager des programmes sociaux qui participe à leur mise en œuvre par une action stratégique individuelle⁹. Le récit ainsi construit place l'action de l'individu au cœur de l'efficacité de ces dispositifs ; les politiques d'emploi et de formation se cantonnant dès lors à un « accompagnement social » qui place les agents des SPE en situation de prestataires de service faisant de leurs bénéficiaires des clients.

Au cœur de ces changements, on trouve la notion de parcours individualisé de formation et d'insertion. Pour résumer brièvement cette notion, on dira qu'elle consiste à amener l'individu à formaliser un projet d'itinéraire vers l'emploi incluant des séquences de resocialisation, de formation, de travail, etc. L'accompagnement a donc pour fonction d'aider la personne à identifier ses besoins et construire les étapes de son parcours propre vers l'emploi. Cette logique s'adresse en premier lieu aux plus exposés. On a ainsi considéré que les mieux socialisés construisent eux-mêmes cette démarche au sein du système général d'enseignement. Il peut pourtant paraître aberrant de demander aux plus désocialisés de se projeter dans l'avenir et de construire un itinéraire dans le dédale des dispositifs d'emploi et de formation. Qui plus est, cette démarche d'individualisation de la formation s'est généralisée et passe dans le champ de l'éducation selon un processus classique qui fait de la formation professionnelle un lieu d'expérimentation et d'innovation pour l'enseignement général. De la sorte, c'est aujourd'hui à titre de méthode pédagogique privilégiée que se développe l'individualisation des pratiques formatives (BESANÇON, MAUBANT et OUZILLOU, 1994). Si les politiques de formation, formatées depuis le centre pour une mise en œuvre homogène sur l'espace national, se trouvent disqualifiées d'un point de vue territorial par la nécessité de prendre en compte l'hétérogénéité des marchés locaux du travail, elles le sont aussi du point de vue des bénéficiaires par le besoin d'individualiser les actes pédagogiques auprès de publics-usagers des dispositifs d'emploi et de formation.

Ce changement a des implications qui dépassent de très loin le seul niveau de l'ingénierie pédagogique. Le développement de l'individualisation des parcours d'éducation, de formation et d'insertion professionnelle vient en effet télescoper la fonction intégrative de l'éducation « nationale ». Le modèle classique d'enseignement étatisé et homogène hérité des lois Guizot vient se diluer dans l'adaptation de la pédagogie aux individualités et témoigne de la crise

⁷ AGEFIPH : Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

⁸ TRACE : Trajet d'Accès à l'Emploi (mesure de la politique de l'emploi destinée aux jeunes en situation difficile).

⁹ La notion d'employabilité renvoie à la responsabilité individuelle du chômeur quant à sa position sur le marché du travail alors même que cette situation est intimement liée à la configuration générale de ce marché, son employabilité sera d'autant plus grande que la courbe du chômage tendra à s'infléchir.

profonde des récits ayant durablement fondé la modernité. À travers cette dynamique, qui tend à transformer les bénéficiaires en acteurs des dispositifs d'emploi et de formation, on peut souligner l'expression d'un changement sociétal plus large qui atteste de l'intérêt d'articuler les récits de politiques publiques avec les évolutions des systèmes de représentations organisés structurant la société.

*

* *

En prenant pour point de départ les remarques précédentes, on peut faire l'hypothèse que l'invitation qu'offre l'idée de postmodernité à prendre en compte l'articulation des niveaux sociaux et politiques peut faire progresser l'intégration généralement incantatoire des trois registres du politique : *policy/politics/polity*. En offrant une plus grande perméabilité de l'activité politique aux dynamiques d'évolution des sociétés, la perspective postmoderne ouvre une voie pour intégrer davantage la réflexion sur la *policy* dans son rapport à la communauté politique (*polity*) et à l'espace public (*politics*). En assumant ces aller-retour nécessaires du politique au sociétal par des montées en généralité maîtrisées, la question de la postmodernité invite à une intrication plus forte de ces dimensions qui renforce l'approche sociologique de la production des programmes d'action publique.

Ensuite, la place centrale de la dimension narrative au travers de la problématique de l'incidence de la fin des grands récits tend vers un renforcement et une structuration des approches cognitives. Certaines tentatives pour intégrer cette dimension dans l'analyse des politiques publiques sous la forme modélisée du référentiel chez Pierre Muller et Bruno Jobert ou des récits de politique publique chez Claudio Radaelli, Christian Poirier ou R.A.W. Rhodes sont remarquables. Elles demeurent toutefois partiellement satisfaisantes en ce qu'elles ne travaillent que des récits singuliers, sectoriels et liés à la politique étudiée. Il manque principalement ici d'articuler ces microrécits avec des narrations de plus haut niveau logique et surtout de dégager des niveaux intermédiaires opérant comme des charnières de sens. Ce projet qui vise à mieux circonscrire des registres de légitimation intermédiaires opérant un lien logique entre narrations sociétales et sectorielles demeure à construire. Cette articulation est pourtant nécessaire pour dégager l'ampleur du travail légitimant qu'ils exercent et mieux comprendre les modes de résolution des concurrences de trames narratives. La perspective postmoderne fondée sur l'activité légitimatrice des récits sociétaux et de leurs déclinaisons sectorielles permet d'avancer de manière décisive dans la prise en compte de la dimension cognitive des politiques publiques. Cette avancée se fait dans deux directions. D'un côté, le recours aux fonctions sociales du récit dans les analyses postmodernes permet de ré-articuler les différentes strates narratives auxquelles s'adresse l'analyse des politiques publiques. Elle peut offrir des perspectives intéressantes d'agencement dans des trames narratives plus larges et réinscrire ainsi l'action de production de programmes d'action publique dans une logique sociétale. De l'autre, l'analyse de la postmodernité en termes d'incrédulité grandissante à l'égard des récits fournit des clés pour mieux appréhender les recompositions des trames narratives dans la société contemporaine. Elle permet de souligner notamment la fragmentation croissante des modes de légitimation et leur teneur fortement procédurale. La question de la légitimité devient ainsi une dimension centrale de l'analyse des politiques publiques. Elle est cruciale parce qu'elle se place directement à l'interface de la dimension cognitive et pragmatique, elle agit ici comme un système narratif habilitant l'action, mais est encore une dimension sous-étudiée. Elle devrait pourtant occuper une place importante dans nos réflexions. La logique de l'action publique contemporaine, dominée par la figure de l'*acteur* et la place centrale du symbolique dans la construction du pouvoir, met les mécanismes de légitimation au premier rang.

REFERENCES

APPADURAI A., *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001.

- AUDET M., et BOUCHIKHI H. (dir.), *Structuration du social et modernité avancée : autour des travaux d'Anthony Giddens*, Sainte-Foy (Canada), Presses de l'Université Laval, 1993.
- BALANDIER, G., *Le Pouvoir sur scènes*, Paris, Balland, 1980, coll. « Le Commerce des idées ».
- BALMARY D. (dir.), *Politique de l'emploi et recours à des opérateurs externes : rapport de l'instance d'évaluation présidée par Dominique Balmarty*, Paris, la Documentation française, 2004.
- BAUDRILLARD J., « Modernité », in *Encyclopédia Universalis*, Paris, Encyclopédia Universalis, 1996, vol. 15, p. 552-554.
- BAUMAN Z., *In Search of Politics*, Cambridge (UK), Polity Press, 1999.
- BAUMAN Z., *Le coût humain de la mondialisation*, Paris, Hachette Littératures, coll. « Pluriel, 295 », 2000.
- BAUMAN Z., *The Individualized Society*, Cambridge(UK), Polity Press, 2001.
- BECK U., *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001, coll. « Alto ».
- BECK U., *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Aubier, 2003, coll. « Alto ».
- BERGER P. et LUCKMANN Th., *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1986, coll. « Sociétés, 6 ».
- BERTHET Th. (dir.), *Des emplois près de chez vous ? La territorialisation des politiques d'emploi en questions*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2005, coll. « le territoire du politique, série Politiques du Social ».
- BERTHET Th., CUNTIGH Ph. et GAYRAUD L., « Chronique d'une décentralisation », in M. BEL et L. DUBOUCHET (dir.), *Décentralisation de la formation professionnelle : un processus en voie d'achèvement ?*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2004, p. 119-143, coll. « Bibliothèque des territoires ».
- BERTHET Th. et CUNTIGH Ph., « L'insertion entre deux chaises : l'économie sociale et la politique de l'emploi », in X. ITÇAINA, R. LAFORE et C. SORBETS (dir.), *Un monde en quête de reconnaissance : l'économie sociale et solidaire en Aquitaine*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2004, p. 87-108, coll. « le territoire du politique, série Politiques du Social ».
- BERTHET Th. et GAYRAUD L., « Gouverner l'action publique aux marges : le cas des fonctions d'accueil, d'information et d'orientation » in M. BEL (dir.), O. MÉRIAUX et P. MÉHAUT, *La décentralisation de la formation professionnelle : quels changements dans la conduite de l'action publique ?*, Paris, l'Harmattan, 2003, p. 189-205, coll. « Logiques politiques ».
- BERTHET Th. et RICHARD A., « L'expertise et l'approche territoriale, un enjeu dans les nouvelles configurations d'acteurs », in J. TIMOTÉO et M. VERNIÈRES (dir.), *Dynamiques du local : 10 ans de recherches sur l'approche localisée de la relation formation-emploi*, Marseille, Céreq, 2002, coll. « Documents, 167, série Séminaire », p. 109-122.
- BERTHET Th., « Évaluation, recherche et relégitimation des politiques publiques dans un contexte postmoderne », in M. BASLÉ et C. GUIGNARD-HAMON (dir.), *Évaluation et gouvernance. Actes du colloque de Rennes des 15 et 16 juin 2000*, SFE, 2000, p. 85-92.
- BERTHET Th. (dir.), *Les régions et la formation professionnelle*, Paris, LGDJ, 1999, coll. « Décentralisation et développement local ».
- BERTHET Th., *Seigneurs et colons de Nouvelle-France : l'émergence d'une société distincte au XVIII^e siècle*, Cachan, Éd. de l'École Normale supérieure de Cachan, 1992, coll. « Collection Sciences sociales ».
- BESANÇON J., MAUBANT P. et OUZILLOU C. (dir.), *L'individualisation de la formation en questions*, Paris, la Documentation française, 1994, coll. « Recherche en formation continue ».
- BILLIG M., *Banal Nationalism*, Londres, Sage Publications, 1995.
- BOISVERT Y., *L'analyse postmoderniste : une nouvelle grille d'analyse socio-politique*, Montréal, Paris, l'Harmattan, 1997, coll. « Collection Logiques sociales ».
- BOLTANSKI L. et CHIAPPELLO È., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, coll. « NRF essais ».
- BONNY Y. *Sociologie du temps présent : modernité avancée ou postmodernité ?*, Paris, A. Colin, 2004, coll. « collection U, Sociologie ».
- CASTEL R., *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Éd. du Seuil, 2003, coll. « Le République des idées ».
- CASTORIADIS C., *La montée de l'insignifiance*, Paris, Éd. du Seuil, 1996, coll. « La couleur des idées ».
- CHEVALLIER J., *L'État post-moderne*, Paris, LGDJ, 2003, coll. « Droit et société, 35, série politique ».
- CHIVALLON Ch., « La géographie britannique et ses diagnostics sur l'époque postmoderne », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 43, n° 118, avril 1999, p. 97-119.
- CHIVALLON Ch., « Les pensées postmodernes britanniques ou la quête d'une pensée meilleure », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 43, n° 119, septembre 1999, p. 293-322.
- COMMAILLE J. et JOBERT B. (dir.), *Les métamorphoses de la régulation politique*, Paris, LGDJ, 1999, coll. « Droit et société, 24 ».
- DUBET F. et MARTUCELLI D., *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Éd. du Seuil, 1998, coll. « L'Épreuve des faits », p. 45-48.
- ELLIS J.M., *Against Deconstruction*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1989.

- GAUDIN J.-P., *Pourquoi la gouvernance ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, coll. « La Bibliothèque du citoyen ».
- GEERTZ C., *Savoir local, savoir global : les lieux du savoir*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, coll. « Sociologie d'aujourd'hui, 44 ».
- GHASARIAN Ch., « À propos des épistémologies postmodernes », *Ethnologie française*, vol. XXVIII, 1998, p. 563-577.
- GIBBINS J.R. et REIMER B., *The Politics of Postmodernity: An Introduction to Contemporary Politics and Culture*, Londres/Thousand Oaks (CA), Sage, 1999.
- GIDDENS A., *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structure*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, coll. « Sociologie, 40 ».
- GIDDENS A., *Les conséquences de la modernité*, Paris, l'Harmattan, 1994, coll. « Théorie sociale contemporaine », p. 46.
- HABERMAS J., *Après l'État-nation : une nouvelle constellation politique*, Paris, Fayard, 2000.
- HARVEY D., *The Condition of Postmodernity: An Enquiry into the Origins of Cultural Change*, New York/Londres, Blackwell/Oxford University Press, 1989.
- HASSARD J. et PARKER M. (dir.), *Postmodernism and Organizations*, Londres/Newbury Park (CA), Sage Publications, 1993.
- HASSARD J., *Sociology and Organizationnal Theory: Positivism, paradigms, and postmodernity*, Cambridge (UK)/New York, Cambridge University Press, 1993.
- HOUELLEBECQ M., *Les particules élémentaires*, Paris, Flammarion, 1998.
- ISIN E.F. et WOOD P.K., *Citizenship and Identity*, Londres/Thousand Oaks (CA), Sage, 1999.
- JAMESON F., *Postmodernism, or, the Cultural Logic of Late Capitalism*, Londres, Verso, 1991.
- KUMAR K., *From Post-Industrial to Post-Modern Society*, Oxford, Blackwell Publishing, 1995, p. 102-103.
- LASH S., *Sociology of Postmodernism*, Londres/New York, Routledge, 1990.
- LEMERT C.C., *Postmodernism is not what you think*, Oxford/Cambridge (Mass), Blackwell Publishing, 1997.
- LYOTARD J.-F., *Le Postmoderne expliqué aux enfants : correspondance 1982-1985*, Paris, Galilée, 1988, coll. « Débats ».
- LYOTARD J.-F., *La condition postmoderne : rapport sur le savoir*, Paris, Éd. de Minuit, 1979, coll. « Critique ».
- MAFFESOLI M., *Le temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1988.
- MARTUCELLI D., *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard, 2002, coll. « Folio, Essais, 407 ».
- MARTUCELLI D., *Sociologies de la modernité : l'itinéraire du XX^e siècle*, Paris, 1999, coll. « Folio, Essais, 348 ».
- MCGUIGAN J. (ed.), *Cultural Methodologies*, Londres/ Thousand Oaks (CA), Sage, 1997.
- MULLER P. et SUREL Y., *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien, 1998, coll. « Clefs, Politique ».
- RADAELLI C.M., « Logiques de pouvoir et récits dans l'union Européenne », *Revue Française de Science Politique*, vol. 50, n° 2, avril 2000, p. 255-275.
- RHODES R. et BEVIR M., « Narratives of Thatcherism », *West european politics*, vol. 21, n° I, janvier 1998, p. 97-119.
- ROSENAU P.M., *Post-Modernity and the Social Sciences: Insights, Inroads and Intrusions*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1992.
- SIMONS H.W. et BILLIG M. (eds), *After Postmodernism: Reconstructing Ideology Critique*, Londres/Thousand Oaks (CA), Sage, 1994, coll. « Inquiries in social construction ».
- TAYLOR Ch., *Le malaise de la modernité*, Paris, Éd. du Cerf, 1994, coll. « Humanités ».
- TAYLOR Ch., *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal, Bellarmin, 1991, coll. « L'Essentiel ».
- WEXLER P., « Citizenship in the Semiotic Society », in B.S. TURNER, *Theories of Modernity and Postmodernity*, Londres, Sage, 1990, coll. « Theory, culture & society », p. 164-176.